

ECA-CALINIA et G.E.C Assurmontoutou, Assurance santé des animaux



ECA-Assurance et Assurmontoutou spécialiste de l'Assurance santé des animaux de compagnie à 4 pattes.



Découvrez les garanties et tarifs de l'assurance santé des animaux.

Souscription pour les furets entre 3 mois et 10 ans tatoué et vaccinés, pour les rongeurs entre 3 mois et 7

VOS FRAIS VETERINAIRES REMBOURSES A 100%(1)	Furets			Rongeurs (3)
	REDUITE	CONFORT	COMPLETE	COMPLETE
Vaccins obligatoires et préventifs	25€ / an max	25€ / an max	25€ / an max	25€ / an max
Interventions chirurgicales. Consultations, examens, analyses, anesthésie, salle d'opération, pharmacie, ambulance animalière (maladie et accident)	Frais réel (1)	Frais réel (1)	Frais réel (1)	Frais réel (1)
Séjour en clinique ou en cabinet vétérinaire + de 48h. Consultations, examens, analyses, pharmacie, frais de garde (maladie et accident)		Frais réel (1)	Frais réel (1)	Frais réel (1)
Soins médicaux. Consultations, soins, examens, pharmacie, ambulance animalière (maladie et accident)			Frais réel (1)	Frais réel (1)
Radiothérapie Chimiothérapie			250€ / an max	250€ / an max
DES GARANTIES OPTIONNELLES POUR PLUS DE SECURITE(2)				
Option Assurance Décès (de 160 € à 1 500 € de capitaux garantis)	capital choisi	capital choisi	capital choisi	-
1 PLAFOND ELEVE + 1 PETITE FRANCHISE = 0 MAUVAISE SURPRISE				
Plafond annuel et par sinistre	1500€ max	1500€ max	1500€ max	300€ max
Dépenses en pharmacie	500€ / an max	500€ / an max	500€ / an max	100€ max
Ligaments croisés(4)	450€ max	450€ max	450€ max	-
Examens complémentaires	100€ par examen - 150€ par an maximum			
Frais de stérilisation(4)	100€ max	100€ max	100€ max	100€ max
Transport en ambulance	100€ / an max	100€ / an max	100€ / an max	100€ / an max
Franchise en % des frais indemnisés,	15%	25	15%	15%
Minimum	20€	20€	20€	20€
Maximum	76€	106€	76€	76€
Délais de carence à la souscription	30 jours pour les accidents / 60 jours pour les maladies			



(1) Remboursement à 100% hors franchise. Pour les actes prévus aux garanties dans la limite des plafonds indiqués aux conditions particulières.

(2) Uniquement pour les chiens, chats et furets.

(3) Les rongeurs assurés sont les lapins, les cochons d'Inde, les hamsters et les rats. Pour les petits rongeurs (cochons d'Inde, hamsters et rats), la souscription se fait jusqu'à 5 ans et pour les lapins jusqu'à 7 ans.

(4) Forfait d'intervention maximal valable pour toute la vie de l'animal

